



11^e congrès du SNASUB-FSU

Débattre — Décider — Revendiquer

Le 11^e congrès du SNASUB-FSU se tiendra du 13 au 17 mai 2024 à Satillieu (07290 — Ardèche).

Saisissez-vous du débat !

Vous avez reçu avec le dernier numéro de *Convergences* le matériel de vote qui vous permet de vous exprimer sur le choix d'orientation parmi celles portées par les différentes listes de candidat·es à la commission administrative nationale, le « parlement » de notre syndicat.

VOTEZ, VOTEZ, VOTEZ ! Sans attendre le dernier jour !

Saisissez-vous du débat !

Chaque section académique organisera de fin mars à fin avril des congrès et assemblées générales académiques pour organiser l'activité syndicale au plus près des adhérent·es.

Ces congrès et assemblées générales académiques sont aussi l'occasion de contribuer collectivement à l'enrichissement de la motion revendicative qui sera débattue et adoptée au congrès national qui réunira des représentant·es des sections académiques.

Participez nombreuses et nombreux aux assemblées générales et congrès académiques !

Saisissez-vous du débat !

Et pour permettre un partage des expériences et points de vue syndicaux, comme à son habitude, le Bureau national du SNASUB-FSU organise la publication régulière d'un bulletin de débat électronique.

Pour participer au débat, exprimer une proposition, un témoignage, une analyse, une réaction... il vous suffit d'envoyer une contribution (4500 signes maximum, espaces, titre et signatures compris) à l'adresse debat-congres@snasub.fr au plus tard le vendredi à 10 h pour publication, dans le bulletin, le lundi suivant.

Le dernier bulletin de débat préparatoire à ce 11^e congrès paraîtra le lundi 6 mai 2024.

Un bulletin de bilan du congrès paraîtra le lundi 27 mai 2024.

N'hésitez pas à participer au débat.

À vos claviers !

Les co-secrétaires généraux du SNASUB-FSU
François Ferrette, Julie Robert, Philippe Lalouette

Fusion des GRETA de Normandie : 2 ans après l'échec de la Rectrice

Faisons un premier bilan après deux ans de fusion des GRETA de Normandie

Que veut dire GRETA? Groupement d'établissements implantés dans des lycées professionnels majoritairement et qui ont une mission de service public. Voici la définition que l'on faisait à tous nos clients, ce qui nous démarquait avant la fusion de nos concurrents privés.

Mais que dire aujourd'hui des GRETA de Normandie et de leurs missions de service publics, hormis l'échec :

- Échec dans la communication car nous avons des directions qui délèguent toutes les missions aux responsables de services ou aux responsables techniques d'antennes qui malheureusement n'ont pour la plupart pas été formés avant leurs prise de postes et qui viennent de missions ou de secteurs complètement différents,

- Échec dans le pilotage : démultiplication des outils de gestion avec aucune stratégie de pilotage des directions

- Échec dans le déploiement des outils auprès des administratives que l'on charge sans cesse sans aucune compensation, qu'elle soit dans la reconnaissance du temps supplémentaire (ordre de mission) ou dans la rémunération.

- Échec dans le développement des fonds privés avec une baisse des marchés publics, mais sans aucune stratégie concrète pour palier la perte de cette recette.

- Échec dans la stratégie de développement car aucune volonté ni aucune stratégie commerciale; pourtant 2 ans après la fusion il n'y a que des réunions de développements sont mis en place mais sans aucune retombée réelle et sans aucune action concrète des directions,

- Échec de la gestion RH avec des inégalités salariales scandaleuses : rémunérations des nouveaux entrants plus élevée avec en plus une reprise d'ancienneté automatique contre des salariés présents au GRETA depuis plus de 15 ans qui se doivent de former ces mêmes personnes en étant payés une

misère sans pouvoir elle-même bénéficier d'augmentation d'indice ou de reprise d'ancienneté. Des arrêts maladies en pagaille, des signalements de harcèlement et d'intimidation, des pressions de la part de responsables encore en poste à ce jour sans aucune sanction.

Autant dire que nos dirigeants laissent certaines de nos antennes mourir à se demander si ce choix est volontaire.

Des chefs d'établissements d'antennes (CESA), qui délèguent leurs propres missions et se retrouvent uniquement à signer des parapheurs. Mais bien entendu, il n'est pas question pour eux de revoir le mode de calcul des IFFCA « l'indemnités de fonctions pour la formation continue des adultes » (calcul fait en fonction du chiffre d'affaires) alors qu'au même moment, nous supprimons des postes de production et d'exécutants qui permettent à ces mêmes personnes de pouvoir percevoir un 14ème mois quand d'autres ont du mal à finir leur fin de mois. Quelle honte!!!

Que fait la rectrice pour les GRETA? Quelle est son implication après avoir organisé la fusion des trois GRETA de Normandie? Est-elle au courant des problèmes existants et soulevés par les représentants des personnels des GRETA et les syndicats? S'intéresse-t-elle tout simplement au sort des centaines de salariés et aux conséquences de ses propres décisions?

Nous le saurons peut-être si elle daigne enfin accorder une rencontre aux instances syndicales et aux représentants des trois GRETA afin de faire face à la réalité de ce qu'elle a créé.

Une adhérente du SNASUB-FSU

La nécessité de renforcer une orientation et une équipe d'animation volontaire et efficace : pour le SNASUB-FSU !

Voter pour la liste «Un SNASUB-FSU rassemblée pour résister et gagner», c'est s'assurer de renforcer une orientation combative pour notre syndicat; c'est aussi choisir une équipe militante volontaire, en charge de l'animation du syndicat à chaque niveau pertinent, qui mettra en œuvre :

- une orientation de défense et de construction des solidarités sur les lieux de travail, dans et entre les professions;
- une orientation opiniâtre, concrète et appliquée, à tous les niveaux, pour défendre et faire gagner les revendications en matière de rémunération, de conditions de travail, de dignité, de respect des métiers et des missions de service public;
- une orientation de combat pied-à-pied pour défendre et renforcer les garanties statutaires aujourd'hui à nouveau menacées par les projets d'un ministre Guérini qui cherche à réduire toujours plus l'expression syndicale.

La situation nécessite de défendre les personnels que nous représentons contre des attaques d'une force inédite et structurées par une austérité néolibérale revancharde. Que ce soit sur les salaires en décrochage comme jamais, une occupation croissante des emplois publics par des personnels contractuels au détriment des recrutements de fonctionnaires, que ce soit par les projets de nouvelles destructions portés par le gouvernement, les raisons de se mobiliser ne manquent pas.

Et pour cela, la bonne stratégie, le fil à plomb est de toujours porter les revendications dans les cadres pour lesquels les personnels nous mandatent pour le faire.

Cette défense, c'est le meilleur gage pour contribuer à la construction des mobilisations nécessaires.

Ceci nécessite de partir des enjeux globaux, précis et appliqués. Le gouvernement veut dévaloriser nos métiers, nous lui répondons recrutements statutaires, droit à la carrière, requalification des emplois et promotions des personnels.

Le gouvernement paupérise les agents publics, nous lui répondons par nos revendications salariales ambitieuses.

Le gouvernement veut réduire toujours davantage le droit des personnels à être représentés par leurs délégués : nous lui opposons un syndicalisme direct et intransigeant, qui ne laisse rien passer.

Le gouvernement veut affaiblir le service public et saccager le sens de nos missions : comme il le fait avec sa réforme de l'enseignement professionnel, son prétendu « choc des savoirs », sa volonté de mettre au pas la jeunesse plutôt que de l'éduquer, sa velléité de mettre davantage les universités en concurrence par une aggravation de leur autonomie ou la soumission accrue de la recherche scientifique aux logiques de financement par le marché...

Nous lui opposons la défense de l'intérêt général qui nécessite de préserver les garanties statutaires, toutes, et un changement radical d'orientation pour les politiques publiques ainsi qu'une réforme fiscale ambitieuse pour les financer.

Nous sommes porteurs.euses d'une rupture avec l'austérité et la marchandisation des services publics. Prétendre défendre le statut sans défendre ce qui le fonde et le rend nécessaire serait simplement se tromper d'analyse.

L'orientation portée par la liste «Un SNASUB-FSU rassemblée pour résister et gagner» est la seule qui répond à tous les enjeux : un syndicalisme à la hauteur de toutes les attaques sans en sous-estimer aucune; une organisation et une animation du syndicat au service de son développement et renforcement; la formation des militants à chaque niveau; un souci permanent de construction des mobilisations sans lesquelles nous n'inverserons pas le rapport des forces actuelles.

Et la mobilisation, c'est inscrit dans notre ADN syndical! Deux rendez-vous sont d'ores et déjà inscrits à notre ordre du jour :

- le 1^{er} mai, faisons de la journée internationale de lutte des travailleurs et travailleuses un rendez-vous de défense des revendications pour

nos métiers, missions et statut, contre l'austérité et pour une paix juste et durable à travers le monde!

- le 25 mai, construisons la mobilisation pour mettre en échec le « Choc des savoirs », pour défendre l'école publique, pour le choc des salaires.

Et pointons la perspective, dès maintenant, des mobilisations qui mettront en échec le gouvernement sur toutes ses politiques de reculs sociaux — la future loi Guérini par exemple — et qui conjureront tout risque de désespoir accru alimentant les menaces de fragmentation de la société portées par l'extrême droite.

La défense des personnels nécessite une organisation permanente qui sache répondre quotidiennement aux questions des personnels, qui sache se perfectionner dans son fonctionnement par la tenue régulière de ses instances, par une vie interne foisonnante et une animation à tous les niveaux pour préparer les luttes. Pas de syndicalisme sans action! Nous sommes prêts à assumer cet impératif. Notre liste porte cette ambition et vous pouvez être sûre que le lendemain de notre congrès national nous serons à la tâche pour cela.

Notre 11^e congrès a du pain sur la planche! Tant mieux! Soyons utiles!

Les 60 candidat.es de la liste de rassemblement.

Tribune liste Front Unique

Guerini veut détruire nos statuts en s'appuyant sur la concertation. Tirons les enseignements de la méthode Darmanin-Dussopt en 2018-2019!

Depuis plusieurs années et alors que jamais un gouvernement n'a porté des coups aussi importants contre nos droits, nous ne cessons de voir les directions syndicales et en particulier la FSU, demander « l'ouverture de réelles concertations ».

Mais ces concertations ouvertes par ex hier sur les projets Darmanin-Dussopt ou aujourd'hui sur ceux de Guerini le sont sur les projets de contre-réformes du gouvernement. Qu'avons-nous à y défendre? Est-ce ainsi que l'on peut arrêter les mauvais coups? La loi Dussopt est là pour nous rappeler que non.

Les camarades de la liste « rassemblé pour résister » nous disent que leur orientation est la seule possible. Ainsi, une orientation nous ayant amené systématiquement à la défaite depuis des années serait la seule possible?

Au moment même où Guerini s'apprête à vouloir imposer une réforme qui va bien plus loin que la loi Dussopt dans la casse des garanties statutaires, il est indispensable de tirer les enseignements de la défaite majeure subie avec l'adoption de la loi du 6 août 2019, une défaite sans combat.

Depuis les annonces d'E. Philippe le 1^{er} février 2018 détaillant son Programme Action publique 2022, qualifié alors de « Big Bang » par Le Monde, il ne faisait plus de doute que quand Macron disait vouloir « rénover le statut », cela signifiait en réalité le vider de l'ensemble de ses garanties. Le 13 mars 2018, dans le document « Refonder le contrat social avec les agents publics », Darmanin détaillait les mesures qui figureront toutes dans la loi du 6 août 2019 et fixait le cadre de la concertation jusqu'à 2019.

Tout était écrit : liquidation des instances, « extension du recours au contrat », « salaire au mérite », « rupture conventionnelle », comme le détaillait un tract du SNASUB Clermont dès le 5 février 2018 : <http://www.snasub-clermont.fr/accueil/le-gouvernement-macron-veut-en-finir-avec-les-fonctionnaires-et-la-fonction-publique/tract%20CAP%202022.pdf>



Six mois de concertations vont suivre.

Macron-Darmanin nous déclaraient la guerre mais ouvraient des concertations... où il n'y avait rien à négocier. Les dirigeants syndicaux eux-mêmes l'ont reconnu rapidement.

«À chaque fois qu'on porte une revendication, on nous répond la même chose : Macron l'avait dit pendant sa campagne, donc taisez-vous !» (Christian Grolier, FO, 13/03/2018)

« Comment arriver à une « vision partagée » si les organisations ne sont là que pour « enrichir » le document mais qu'il n'y a pas de discussion de fond ni de prise en compte des idées parfois bien différentes et des propositions que portent les organisations syndicales ? »

« D'autre part, la FSU n'a eu cesse de faire des propositions qu'elle ne retrouve pas dans ce document ».

« Si les discussions devaient se faire sur la base de ce document, elles s'annoncent difficiles. » (note FSU suite réunion DGAFP du 13 mars 2018).

« À part peut-être pour changer quelques virgules, nous avons d'ores et déjà l'impression qu'il n'y aura pas de véritable place laissée à la discussion, l'essentiel étant déjà tranché par le gouvernement » (JM Canon, CGT, 13/02/2018)

Darmanin déclarait le 15 mai 2018 « L'avenir, c'est le contrat », les dirigeants reconnaissaient que tout était déjà tranché « à part peut-être pour changer quelques virgules » et pourtant durant de longs mois, ils ont préféré accepter le jeu de la concertation plutôt que d'appeler à la mobilisation pour le retrait de ces projets.

Un 1^{er} appel à la grève sera lancé le 19 mars 2019, plus d'un an après le début des concertations ! Et l'exigence du retrait du projet de loi était noyée après 7 autres revendications ! Nous sommes restés l'arme au pied. Au final, c'est l'intégralité des projets initiaux qui s'est imposée, parfois en pire !

Voilà l'explication de la défaite !

Les élus de la liste « Renforcer le SNASUB » justifient sans cesse leur participation à ces concertations sur les projets de casse au prétexte qu'ils peuvent y défendre les revendications des personnels.

C'est archi faux. Le gouvernement n'a que faire d'entendre nos revendications. Ces concertations ne servent qu'à associer le plus longtemps possible les directions syndicales et à désarmer les personnels.

Alors quand Guerini dit vouloir améliorer l'attractivité de la FP, dit vouloir concerter, nous savons de quoi il s'agit. Il veut liquider la FP de carrière et nos statuts tout en essayant jusqu'au bout d'éviter l'affrontement.

C'est d'ailleurs ce que reconnaît le communiqué FSU du 10 avril 24 : « le ministre Stanislas Guérini est déterminé à ouvrir un deuxième acte du saccage du statut général des fonctionnaires ! »

Alors contre ce « deuxième acte du saccage du statut » annoncé, il faut exiger le retrait des projets Guerini, il faut quitter immédiatement les concertations et appeler à l'unité des organisations pour mobiliser sur ce mot d'ordre.

Soutenez cette orientation en votant pour la liste FRONT UNIQUE

mel@frontunique.com